

Portrait: Antoine Pellet, dirigeant d'A2P Sciences



« Ce qui m'a toujours fasciné dans la cosmétique, c'est l'alliance entre la science et la créativité. »

Après 15 ans dans l'industrie pharmaceutique et cosmétique, Antoine Pellet crée sa propre activité en

2004 avec pour mission de développer et promouvoir des produits cosmétiques puis des compléments alimentaires destinés à la prescription médicale. Les produits sont mis sur le marché sous les marques AGE Breaker, Nacriderm ou sous licence.

A2P Sciences adhère à Cosmed en 2015. A cette époque, Antoine Pellet fait le constat que les exigences réglementaires ont explosé, qu'un dossier cosmétique qui tenait en une page dans les années 90 en fait désormais plus d'une centaine. Selon Antoine, impossible dans ces conditions pour un petit entrepreneur dont on attend de la créativité de s'en sortir seul. Il en va de même pour les matières premières innovantes, les tests, etc. Parallèlement, l'accès libre aux découvertes scientifiques les plus récentes permet à chaque innovateur de naviguer dans son univers scientifique et technique sans être pénalisé par sa taille et souvent plus rapidement que les grosses organisations.

Antoine rejoint le comité de pilotage du Cosmetopôle, persuadé que les créateurs de produits cosmétiques doivent être entourés, protégés, encouragés, pour ne pas échouer au bout de quelques années. « Les plus fragiles sont les PME et créateurs individuels, ils sont la sève de cette industrie, et c'est eux qu'il faut protéger ». Dans notre filière, des groupes multinationaux, des PME et aussi des entrepreneurs individuels coexistent et sont aussi interdépendants. C'est cela qu'Antoine apprécie également.

Côté innovation, Antoine Pellet travaille depuis plusieurs années sur la glycation, un facteur majeur du vieillissement biologique qui varie beaucoup d'une personne à l'autre. Or, A2P Sciences est à l'aube d'une nouvelle évolution de cette approche avec des molécules destinées à un traitement personnalisé.

www.agebreaker.fr

www.nacriderm.com



Impact environnemental : on évolue, petit à petit !

Retour sur la Rencontre du Cosmetopôle

VISITE D'UN CENTRE DE TRI DES DECHETS

La rencontre du Cosmetopôle le 30 novembre dernier portait sur l'impact environnemental des entreprises et des produits. La journée a commencé avec la visite d'un centre de tri des déchets ménagers à Chassieu. Ce centre Paprec est équipé de technologies dernier cri : 15 trieurs optique, 5 cribles balistiques, 5 cribles à disque ainsi qu'un robot trieur dirigé par intelligence artificielle. Grâce à cet équipement, Paprec peut y trier jusqu'à 60 000 tonnes de déchets par an (77 000 en 2022 !) : plastique, carton, aluminium, etc. Quelques chiffres ont été communiqués : 25 à 30 % des déchets ne peuvent pas être recyclés et sont pour l'instant incinérés bien que Paprec travaille à réduire ce pourcentage. Concernant le plastique mis sur le marché, 26 % seulement arriverait au centre de tri. Après avoir découvert la cabine de tri, la presse à balle et les chaînes de tri automatiques et manuelles, les participants ont pu poser leurs questions à Gilles Marciot, responsable commercial spécialisé dans le plastique recyclé, sur l'écoconception, le tri et le recyclage des emballages. Pour les entreprises intéressées et n'ayant pu participer à la visite, Paprec pourrait organiser des visites en intra.

Contactez Emilie Viviet (centre Trivalo 69).

CONFERENCES – IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Christophe Geourjon, conseiller régional et Président de la Commission Economie, a redit l'importance que la Région attache à la transition écologique des entreprises. Le Schéma régional d'Aménagement, de Développement durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) à horizon 2030 ambitionne ainsi de « faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la première région durable d'Europe », tandis que le SRDEII rappelle la mission que la Région s'est fixée vis-à-vis de la décarbonation de son économie. Cosmed a rappelé à cette occasion le travail mené avec le cabinet BL Evolution autour du guide sectoriel pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Enfin, Cosmed a remis au conseiller l'étude de la filière cosmétique régionale, à laquelle l'Association a participé aux côtés de ses partenaires du groupe de travail Cosmebooste.

Les conférences ont ensuite présenté plusieurs démarches et solutions visant à valoriser les efforts de moindre impact environnemental des entreprises (label BioED de Cosmebio, Green Impact Index). Pauline Grumel, fondatrice de l'association Unisoap, a enfin exposé lors d'un pitch son initiative pour le recyclage des savons et autres produits cosmétiques et lancé un appel aux dons. Pour donner : www.unisoap.org

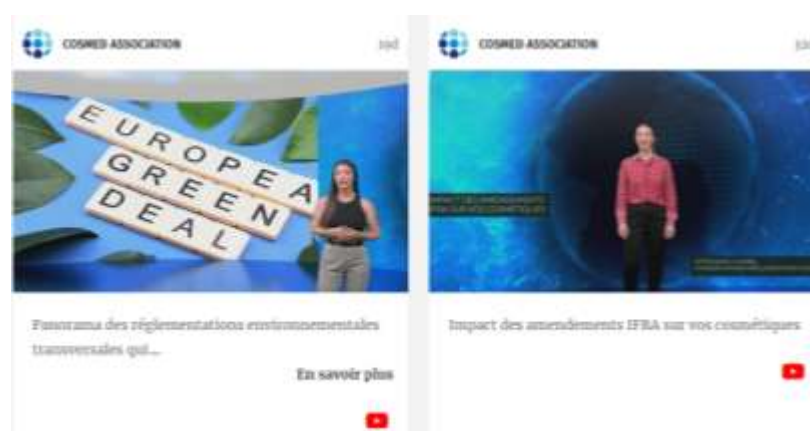
Retrouvez nos rapports de veille stratégique ...

Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière sur www.cosmed.fr



...et nos derniers Cosmed TV...

Tous les 15 jours, informez-vous et retrouvez nos vidéos réglementation cosmétique, export, filière, environnement, innovation partenaire sur [notre site](http://notre.site) ou sur la chaîne [Youtube](https://www.youtube.com/cosmed) de Cosmed



Les infos partenaires

CFIC/ UNE BELLE PREMIERE EDITION

En partenariat avec GL Events, Cosmed organisait les 21 et 22 novembre la première édition du salon des transitions du secteur cosmétique : 120 exposants, 3200 visiteurs, une belle première ! L'innovation y a été récompensée avec l'attribution des CFIC Awards à Bachiller (transition énergétique), The Good Face Project (transition numérique), Greez (transition sociétale), BR Conditionnement (transition environnementale), Futura Gaïa recevant le coup de cœur du jury. Prochaine édition en 2024 à Orléans !

FRANCE CHIMIE AURA / 150 ANS

Le 27 novembre, France Chimie Auvergne-Rhône-Alpes célébrait ses 150 ans devant plus de 200 personnes. Les trophées régionaux Responsible Care 2023, dont c'était la 6^e édition, furent remis dans 3 catégories (Environnement, Santé-Sécurité, Social-Sociétal, plus le Coup de cœur du jury) à 4 sociétés dont Altus Coating. Altus élabore et fabrique des vernis à séchage UV pour l'emballage des produits de luxe. Le prix récompensait sa démarche de substitution de matières premières.

www.chimie-aura.org

REGION / CES LAS VEGAS

Comme chaque année, la Région emmène une délégation d'entreprises au CES (Consumer Electronics Show) à Las Vegas du 9 au 12 janvier. 38 entreprises exposeront. Parmi elles, GydBeauty qui a développé un outil d'aide à la vente en salon de coiffure par intelligence artificielle. Le diagnostic se fait en 2 minutes sur smartphone utilisable 24h/24 en point de vente ou sur un site e-commerce.

<https://gyd.beauty/>

www.ces.tech



Les échos des entreprises

LYSAT D'AMIBE, NOUVEL INGRIDIENT COSMETIQUE BIOSOURCE ?

Spécialisée dans le traitement du risque microbiologique, la biotech lyonnaise Amoeba a démontré l'intérêt cosmétique du lysat de l'amibe Willaertia magna C2c Maky. Deux études, dont celle de LabSkin Créations, ont permis de valider des résultats probants pour la peau. Le lysat d'amibe pourrait aider à protéger et renouveler les cellules de la peau, à protéger des effets des UV, du stress oxydatif ou du photo-vieillessement. Un brevet a été déposé.

<https://amoeba-nature.com>

ORGANES SUR PUCE : NETRI BOUGE

Les organes sur puce (OoCs) simulent la physiologie des organes du corps humain. Start-up industrielle positionnée sur des solutions employant des neurones comme capteurs, Netri propose notamment à l'industrie cosmétique un modèle de peau innervé développé avec BASF. Netri quitte le centre de Lyonbiopôle pour déménager sur 2400 m² au printemps prochain. La société qui emploie 54 salariés prévoit de doubler ses effectifs d'ici 2026.

<https://netri.com>

UN PRIX D'INNOVATION EN ARDECHE

Porté par la CMA d'Auvergne-Rhône-Alpes, le concours Artinov a salué l'innovation environnementale de l'entreprise Estampille Cosmétique. Implantée à Sarras depuis 2020, Estampille y fait tout : upcycling et valorisation des matières premières destinées au rebut (fleurs, fruits), transformation puis production et expédition des cosmétiques.

www.estampille-cosmetiques.fr

UN SPA A LYON POUR ALGOTHERM

Depuis 2021 propriété de Snow Group, Algotherm veut devenir la référence en cosméceutique marine. Outre la reformulation de ses gammes en 2022 et 2023 pour exempter ses produits de silicones et y intégrer un minimum de 90% d'ingrédients d'origine naturelle, la marque a également ouvert un spa à Lyon (Derma Ocean Spa) avec des protocoles de soin qui intègrent les biotechnologies.

www.algotherm.com

UN PRIX POUR CTIBIOTECH

Le laboratoire de recherche installé à Meyzieu a fait de la peau humaine en 3D sa spécialité. L'entreprise a reçu le prix 2023 de l'innovation à Shanghai et s'ouvre ainsi le marché chinois.

<https://ctibiotech.com>

UNE GAMME A BASE DE BIÈRE ARTISANALE

Créée par deux Clermontois, Stéphane Santia-Andrews et Clément Posada, la Savonnerie du Malt est la première marque française à proposer une gamme éco-conçue de cosmétiques naturels à base de bière artisanale bio.

<https://lasavonneriedumalt.com>

BEAUTYMIX ACQUIERT MYCOSMETIK

Implantée à Neuville-sur-Saône, Mycosmetik vend en ligne quelque 320 ingrédients naturels destinés à fabriquer ses propres produits de soin. Beautymix, qui commercialise depuis 3 ans un robot d'auto-fabrication de produits de soin, vient de racheter la société afin de maîtriser tous les maillons de sa chaîne de valeurs. Beautymix espère porter ses recettes à 40M€ d'ici cinq ans.

www.beautymix.fr

Les financements

PARCOURS - CONVENTION DES ENTREPRISES POUR LE CLIMAT

Créée en décembre 2020, la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) est une association d'intérêt général dont la vocation est d'organiser des parcours de prise de conscience et de transformation pour décideurs économiques. La CEC du Bassin Lyonnais propose un parcours de 6 sessions sur 10 mois, de mars 2024 à février 2025. L'objectif pour les participants est d'avoir « un coup d'avance » et de « préparer la pérennité de [leur] modèle d'affaires », de « soutenir [leur] transition écologique » et d'être « pionnier » dans leur secteur.

Consulter [la présentation](#), avec le témoignage de la DG de Mustela (page 26).

Informez-vous [via les webinaires](#) organisés 2 vendredis par mois (prochain 19 janvier à 12h).

Candidature [via un formulaire en ligne](#).

PRET REGION ENERGIE : PROLONGATION

Lors de la rencontre du Cosmetopôle, M. Christophe Geourjon, Conseiller régional et Président de la Commission Economie, a annoncé que la prolongation du prêt Région Energie serait votée en décembre.

Ce prêt propose entre 50k€ et 500k€ aux TPE-PME de plus de 3 ans pour financer les investissements liés à la réduction de la consommation d'énergie.

Informations [sur le site de la Région](#).

50 M€ POUR LES START-UP INDUSTRIELLES

Le jeudi 23 novembre, la Région a présenté le fonds « Avenir Industrie Auvergne-Rhône-Alpes ». Doté de 50 millions d'euros, dont 50 % de fonds européens, ce dispositif doit aider les start-ups, ainsi les TPE et PME d'industries traditionnelles, à investir et innover. Le fonds pourra investir jusqu'à 1 M€ par entreprise.

Plus d'informations [sur le site de la Région](#).

ALPOL COSMETIQUE, LAUREAT DE L'APPEL A PROJETS I-DEMO

Le 24 octobre, la Région a annoncé le nom des 7 lauréats qui se partageraient les 9M€ d'aide promis dans le cadre du volet territorialisé France 2030. Parmi les lauréats, Alpol Cosmétique collaborera avec la société Myoshi et l'Université Claude Bernard Lyon 1 pour développer des produits de cosmétique solide, innovants et éco-conçus.

<https://alpol-cosmetique.com>